BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
GEP RAA
Rue du bois joli
CS90002
63801 COURNON D'AUVERGNE

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux dans une installation/un équipement

Article R 4412-97 du Code du Travail, norme NF X 46-100

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 29474708/S2/1/AM-EQI_V1

Rédigé le : 31/12/2025

Référence au programme de travaux :
Mail client Mail du 06/10 réalisé le 06/10/2025 par M. Albert PANTANELLA

Définition des travaux concernés :
Démantèlement

DONNEUR D'ORDRE

ESID DE LYON

Albert PANTANELLA
LIEU-DIT LES GRAVANCHES
QUARTIER LT COLONEL DE LA BLANCHARDIERI
MAGASIN
63000 CLERMONT-FERRAND

SITE D'INTERVENTION

USID CLERMONT FERRAND - Antenne CLERMONT-FERRAND
LIEU-DIT LES GRAVANCHES
63000 CLERMONT-FERRAND
0036
Code site : 630113003N
Latitude : 45.790100 / Longitude : 3.119400

Date(s) d'intervention(s) :
Le 16/12/2025



SYNTHESE DE CONCLUSION

SANS AMIANTE repéré

OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Ludovic FRANCOIS	Chargé d'affaires	Certification N° JO n°RS6290	Ludovic FRANCOIS

Le présent rapport comporte 19 pages, dont 11 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION 3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre 3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage 3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage 4

2. CONCLUSIONS 5

3. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 6
3.1. Date(s) de visite(s) 6
3.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la NF X46-100 et justification 6
3.3. Liste des documents, plans ou croquis annexés au document de repérage 6
3.4. Parties prenantes 6

4. RESULTATS DU REPERAGE 7
4.1. Ensembles de composants similaires (ECS) 7
4.2. Résultats détaillés des produits et matériaux 8

5. ANNEXES 9
5.1. Photos prélèvements 9
5.2. Attestation d'assurance 10
5.3. Certificat de compétence 12
5.4. Croquis de repérage 13
5.5. Rapport d'analyse du laboratoire 15

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Dépose poteaux et poutres palan

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Procédé(s) et catégorie(s) d'équipement(s) du tableau A.1 de la norme NF X46-100 impactés par les travaux prévus

Composants	Parties de composant
03.3 Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc.	
Elément de friction	Embrayage, Frein
Eléments de jonction	Joint, Tresse
Isolants	Élément de protection contre les arcs électriques intégrés dans des contacteurs, Élément de protection contre les arcs électriques intégrés dans des coupe-circuits, Élément de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements, Élément de protection contre les arcs électriques intégrés dans des sélecteurs, Isolant des parois
Revêtements	Peintures, Peintures décoratives, Peintures spécifiques, Revêtements bitumineux

1.3. Périmètre de repérage défini par l’opérateur de repérage

La ou les zones impactées par les travaux sont les suivantes :

Zone atelier

Liste des équipement(s) relevant du périmètre de la mission de repérage :

Poteaux et poutres palan

Autre(s) domaine(s) concerné(s) par le programme de travaux :

Sans objet

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

3. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

3.1. Date(s) de visite(s)

Le 16/12/2025

3.2. Ecarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la NF X46-100 et justification

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les années de fabrication, de mise en service, de mise en exploitation, de modification
- La construction, les caractéristiques particulières des installations, structures ou équipements, les modifications survenues (réparation, maintenance, remplacement, etc.)
- Démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage non réalisées
- Pas de mise à l'arrêt des installations et équipements

3.3. Liste des documents, plans ou croquis annexés au document de repérage

Les plans ou croquis du présent rapport sont consultables dans l'annexe "Croquis de repérage".
Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

3.4. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
Albert PANTANELLA	Donneur d'ordre	ESID DE LYON	LIEU-DIT LES GRAVANCHES 63000 CLERMONT-FERRAND	06.04.47.28.63 - albert.pantanella@intradef.gouv.fr

4. RESULTATS DU REPERAGE

4.1. Ensembles de composants similaires (ECS)

- ECS avec produits et/ou matériaux contenant de l'amiante : **Néant**

- ECS avec produits et/ou matériaux ne contenant pas d'amiante :

N° ECS	Composant et partie de composant	Localisation composant de référence	Critère décision
14	Poteaux -> Peintures	BAT 036 poteaux poutres palan - P7	Analyse
15	Poutres -> Peintures	BAT 036 poteaux poutres palan - P9	Analyse

4.2. Résultats détaillés des produits et matériaux

Abréviations du tableau :

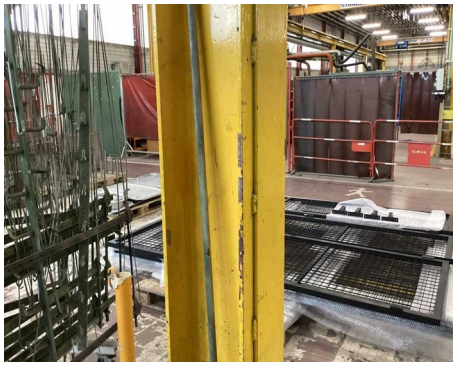
ECS = Ensemble de Composant Similaire
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = Composant de référence de l'ECS
Nota : Hormis pour le composant de référence, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :
AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Catégorie d'équipement et composant	Partie de composant	Aspect	Couleur	N° ECS	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
BAT 036 poteaux poutres palan	03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. ->Poteaux	Peintures	Epais	Jaune	14	P7* N	/	AN	/	Non
	03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. ->Poteaux	Peintures	Epais	Jaune	14	P8 N	/	AN	/	Non
	03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. ->Poutres	Peintures	Epais	Jaune	15	P9* N	/	AN	/	Non
	03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. ->Poutres	Peintures	Epais	Jaune	15	P10 N	/	AN	/	Non

5.1. Photos prélèvements

P7	ECS 14
BAT 036 poteaux poutres palan	
	
03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. -> Poteaux -> Peintures	

P8	ECS 14
BAT 036 poteaux poutres palan	
	
03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. -> Poteaux -> Peintures	

P9	ECS 15
BAT 036 poteaux poutres palan	
	
03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. -> Poutres -> Peintures	

P10	ECS 15
BAT 036 poteaux poutres palan	
	
03.3 - Autres équipements de transports : grue, pont roulant, transtockeur, manège etc. -> Poutres -> Peintures	

5.2. Attestation d'assurance

Allianz

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic mérule

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termite
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

Allianz

Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non).....**1'000'000 EUR** par sinistre et par année d'assurance

Période d'assurance : du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signé par : Juliette Allavoine
E-mail: juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature : 07-01-2025 10:12:02
Adresse IP: 147.161.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire *FR*
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

5.3. Certificat de compétence

Certification Professionnelle

Repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les installations, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité

Référence de la décision d'enregistrement publiée au J.O. : n°RS6290 le 27/03/2023

Certificateur :	Bureau Veritas Exploitation
Identité du bénéficiaire :	Ludovic FRANCOIS Né le 1er Mars 1974
Date de délivrance :	le 06 Janvier 2025
Lieu de délivrance :	PUTEAUX (92 – Hauts de Seine)

Signature du président du jury :

M. Vincent COLLIN

Signature du Responsable de l'organisme certificateur :

M. Guillaume LAURENT

Copyright BUREAU VERITAS

5.4. Croquis de repérage

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

La planche de repérage est indissociable du rapport

ADRESSE	USID CLERMONT FERRAND - Antenne CLERMONT-FERRAND LIEU-DIT LES GRAVANCHES 63000 CLERMONT-FERRAND	
Localisation BAT 036 poteaux poutres palan	Date visite	Le 16/12/2025
	Auteur	Ludovic FRANCOIS
	N° dossier	29474708/S2/1
	Planche	1 / 1
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation

5.5. Rapport d'analyse du laboratoire

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Ludovic FRANCOIS
Rue du Bois Jolie - CS 90002
63801 COURNON D'AUVERGNE CEDEX

Notre référence : AR-25-SG-069939-01

Numéro de dossier : 25Y034663
Référence de dossier : 1510797822/29474708/S2/1/2_29474708/2/1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25Y034663-001 - Référence *BV3KC9138 Réf. Prel : P7 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25Y034663-002 - Référence *BV3KC9139 Réf. Prel : P8 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25Y034663-003 - Référence *BV3KC9140 Réf. Prel : P9 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25Y034663-004 - Référence *BV3KC9141 Réf. Prel : P10 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS
2, rue Chanoine Ploton
F-42016 Saint-Etienne
Tél: +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

eurofins

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

EUROFINS ANALYSES POUR LE BÂTIMENT SUD EST SAS
Referent Sous Traitant
2 Rue Chanoine Ploton
42000 Saint-Etienne

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-EK-078647-01
Référence laboratoire N° : 25EK069621
Reçu au laboratoire le : 19/12/2025
Date d'analyse : 23/12/2025
Référence dossier Client:25Y034663 - 1510797822/29474708/S2/1/2_29474708/2/1

Date d'émission de rapport : 23/12/2025 17:55
Référence de suivi du dossier N° : 25Y034663
Date de réception :18/12/2025

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	25Y034663-001 - BV3KC9138 Réf. Prel : P7 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (rouge)	**MET** / PS4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002 (1)	25Y034663-002 - BV3KC9139 Réf. Prel : P8 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (rouge)	**MET** / PS4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003 (1)	25Y034663-003 - BV3KC9140 Réf. Prel : P9 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (rouge)	**MET** / PS4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004 (1)	25Y034663-004 - BV3KC9141 Réf. Prel : P10 BAT 036 poteaux poutres palan/Autre : Peintures - (Epais/Jaune)	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau de type peinture (rouge)	**MET** / PS4R	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Observation(s) échantillon(s)
(1) Echantillon mouillé.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-EK-078647-01 | Date d'émission de rapport : 23/12/2025 17:55 |
Référence laboratoire N° : 25EK069621 | Référence de suivi du dossier N° : 25Y034663
Reçu au laboratoire le : 19/12/2025 | Date de réception :18/12/2025
Date d'analyse : 23/12/2025
Référence dossier Client:25Y034663 - 1510797822/29474708/S2/1/2_29474708/2/1

MET : Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX43-050 : Juillet 2021 et méthode interne P-PS-SOP3368 : version 9.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.
NB 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/.
NB 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Validé et approuvé par :



Beatriz Monteiro
Technicien de laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação
L0705
ISO/IEC 17025
Ensaios